

MIN

**Edem Kodjo
 et ses 81^{P.8}
 printemps !**

Probable 4^e mandat de Faure Gnassingbé



Faure Gnassingbé

**Sous le prisme
 des 14 ans de
 gouvernance
 «populicide»**

P.3

**TOGO, PERDRE LA PRÉSIDENTIELLE DE 2020 OU S'UNIR
 CONTRE « LE PARTI UNIR » ET SES SATELLITES !**

P.2

Etude sur le pouvoir d'achat

**Le Togo derrière
 tous ses voisins**



Selom Komi Klassou

**L'incivisme
 sur les routes
 togolaises,
 un fléau à
 combattre**

P.4



Régulation de la circulation au carrefour Attikoumé



Droits de l'Homme

5 décès, 78 détenus politiques depuis le 31 juillet 2018

La LTDH décrit « la Terreur contre le Peuple » togolais

Il est donc nécessaire que nous continuions le travail de documentation et de monitoring des violations des droits humains afin de prendre en compte le plus grand nombre de victimes sur toute l'étendue du territoire national y compris les personnes en refuge hors du pays. Cette activité doit être poursuivie et doit s'inscrire dans le temps eu égard à la situation sociopolitique difficile au Togo.

Il est urgent que les parties prenantes s'impliquent dans ce processus à travers la mise en œuvre des recommandations suivantes.

A- A L'ENDROIT DE L'ETAT TOGOLAIS

L'Etat togolais, de par la constitution du 14 octobre 1992, des instruments internationaux auxquels il est partie, doit garantir les libertés fondamentales et a l'obligation d'assurer la protection et la promotion des droits de tous les citoyens conformément à la Constitution.

Il doit de ce fait :

- éviter la fuite en avant dans le cadre de la résolution des crises en adoptant des mesures concrètes et en prenant des dispositions utiles

et nécessaire pour la résolution de la crise ;

- protéger les défenseurs des droits de l'Homme et garantir aux associations la liberté d'exercice ;

- procéder à la libération des défenseurs des droits de l'Homme, en l'occurrence le Président du Mouvement en aucun cas, M. Folly Satchivi

- libérer tous les détenus arrêtés dans le cadre des manifestations ainsi que les leaders du PNP (Ouro-Djikpa Tchatikpi, Sébabé-Guéffé T. Nouridine, Kezire Azizou)

- garantir la liberté de manifestation conformément à la Constitution togolaise et à la loi N° 011 du 11 mai 2011 portant « Liberté de manifestation sur les lieux publics » ;

- Ouvrir une enquête indépendante sur les multiples cas de tortures soulevés dans les locaux du Services de Recherches et d'Investigations (SRI) et / ou ailleurs, en vue de poursuivre les auteurs de ces actes ignobles conformément à la loi.

- mettre aux arrêts les

agents des forces de l'ordre et de sécurité ou de forces armées, auteurs des cas de décès le 08 décembre 2018 à Togblékopé ainsi que dans les autres villes du pays.

B- A L'ENDROIT DES ORGANISATIONS ONUSIENNES ET A L'ENDROIT DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Au nom de la responsabilité internationale, la communauté internationale a le devoir d'assistance aux populations victimes quelles que soient leur couleur, race, ethnité et religion. Ainsi, doit-elle :

- coordonner les actions et activités des ONG qui conduisent des enquêtes pour éviter la multiplicité et faire en sorte que des actions humanitaires soient ciblées et aussi, prendre en compte les victimes recensées ;

- s'impliquer réellement dans la résolution définitive de la crise togolaise tout en évitant le parti-pris ;

- apporter un appui psychosocial aux victimes ;

- apporter leur soutien au peuple togolais pour la jouissance de la liberté de manifestation garantie

par la Constitution togolaise ;

- encourager les autorités gouvernementales à trouver des solutions durables aux problèmes récurrents à l'origine de la crise togolaise ;

- renforcer les capacités d'intervention des décideurs et des acteurs sur les violations des droits humains ;

- allouer des fonds pour mener des enquêtes supplémentaires sur les violations des droits humains, surtout en ce qui concerne des cas de disparitions et de présumées fosses communes ;

- Agir réellement pour la mise en œuvre de la feuille de route de la CEDEAO signée le 31 juillet 2018 et relative à la résolution de la crise sociopolitique togolaise ;

- mettre les victimes au centre de tout le processus de

négociations et garantir la non répétition des violations.

C- A L'ENDROIT DES ORGANISATIONS DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME

La lutte contre la violation constante des droits de l'Homme ne peut réussir sans la contribution active de la société civile. A cet effet, elle doit jouer pleinement son rôle, non seulement de principal acteur du développement mais aussi en tant que contre-pouvoir.

Ce rôle est reconnu par le gouvernement togolais dans son livre blanc consécutif aux travaux de la Commission Vérité Justice et Réconciliation.

Pour ce qui concerne les organisations de défense des droits de l'Homme, œuvrant sur le plan national comme international, nous

Suite à la page 6

ça va se savoir

Une belle expérience (04)

Thierry excava avec hargne la cave. Les mains de Souméa descendirent sur son dos et sur ses fesses qu'elle pressait contre elle. Elle n'avait jamais fait ça à son mari Hassan. Les cuisses ouvertes et les pointes des nichons dressés, dans une attitude de détermination absolue, la jeune femme attirait Thierry au fond d'elle.

Souméa poussa un long soupir d'aise. Voyant ses cils s'embuer de larmes, Thierry lui demanda si tout allait bien. La jeune dame balançait la tête de côté pour se cacher le visage et acquiesça. Mais son amant la força à le regarder droit dans les yeux. Elle s'exécuta. Sa respiration devenait saccadée. Thierry ne bougeait plus, mais il sentit le minou pulser doucement autour de lui. La sensation était divine.

Il reprit les va-et-vient. Les allers et retours du concombre entre ses reins étaient si fluides et délicieux. Les sensations étaient totalement différentes. Souméa n'avait pas mal. Elle se sentait écartelée, mais ne ressentait aucune douleur. Au contraire, c'était exquis. Il n'y avait pas d'irritation, elle sentait simplement le joujou glisser délicieusement en elle. Lèvres contre lèvres, peau à peau, l'un dans l'autre, la fusion était totale.

Le corps de Souméa devint tellement sensible qu'un orgasme inattendu vint la secouer. Désormais, elle soupirait à chaque mouvement de bassin. Elle ne voulait plus que Thierry s'arrête. Si c'était ça faire l'amour, elle en voulait encore. Quant au bout d'un moment, son amant la retourna en levrette, Souméa se cambra et gémit d'impatience de recevoir en elle la verge chaude et glissante. Thierry donna un léger coup de rein puis adopta un rythme puissant et régulier qui faisait tressauter la poitrine de Souméa. La main de Thierry descendit de ses nichons, glissa entre ses cuisses pour discipliner son abricot. Souméa ahanait. Thierry continuait à la pilonner avec énergie et transpirait à grosses gouttes. Pour l'un et l'autre, les sensations et le plaisir allaient crescendo. A l'unisson, ils crièrent leur jouissance, la dame retomba pantelante sur le lit.

Quelques minutes après, Souméa s'éveilla et s'exclama : « Je veux rentrer ». Sa vision se troubla. C'est à peine si elle eut le temps d'apercevoir la silhouette de Thierry assis près d'elle. Elle ne sentit que l'étreinte de ses bras rassurants qui la portèrent à la salle de bain.

Décidée à partir, Souméa suggéra : « Il est préférable qu'on ne se voie plus ». « Chut », murmura Thierry. Elle sentit son souffle chaud, puis le contact velouté de ses lèvres sur les siennes. « C'est comme tu veux, mais sache que tu peux toujours compter sur moi », lui répondit-il après un langoureux baiser.

Fin

L.R.

N'oubliez pas les préservatifs après que vous vous êtes délectés de cette aventure

TOGO, PERDRE LA PRÉSIDENTIELLE DE 2020 OU S'UNIR CONTRE « LE PARTI UNIR » ET SES SATELLITES !

RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA rappellent au Peuple togolais que sans les réformes électorales, institutionnelles et constitutionnelles consensuelles, telles que voulues par le Peuple togolais et exprimées avec force par

d'aller se faire recenser et participer aux élections locales sans les réformes consensuelles. Outre l'incohérence stratégique politique et l'opportunisme de circonstance ou alimentaire d'une telle démarche, c'est donc bien de trahison du Peuple dont

La Diaspora togolaise plurielle et indépendante prend acte que la plupart des partis politiques togolais dits de l'opposition, après avoir choisi d'aller aux élections présidentielles de 2015, ont refusé de se faire recenser et d'aller aux élections législatives du 20 décembre 2018. Aujourd'hui face aux échéances de juin 2019, alors qu'ils tirent le constat que les élections du 20 décembre 2018 n'ont apporté aucune réponse politique concrète et consensuelle aux revendications légitimes portées par l'insurrection du 19 août 2017, ces mêmes partis invitent l'ensemble de leurs partisans à se faire recenser pour aller aux premières élections locales sous Faure Gnassingbé¹. Qui peut faire confiance à ces partis ou mouvements citoyens qui affichent ainsi leur absence de cohérence politique et de vision stratégique ? Le Peuple togolais ?

On peut rajouter à ce constat l'incohérence qui consiste à reconnaître en 2019 des vertus de candeur et d'équité à la Cour constitutionnelle, après avoir refusé de déposer un recours en annulation de l'élection présidentielle de 2015 devant cette même cour : « Dans sa Décision n°EP 008/15 du 03 mai 2015 portant proclamation des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 25 avril 2015, la Cour constitutionnelle rappelle qu'aucun des candidats n'avait introduit de recours en contestation à l'expiration du délai de recours fixé au 30 avril 2015 à minuit. », et produit ensuite un mémorandum prouvant le caractère frauduleux des

Suite à la page 6



le mouvement populaire né de l'insurrection du 19 août 2017, le camp des démocrates et des progressistes ne peut aller aux élections et espérer les gagner. Donc aller aux élections locales et présidentielles qui se profilent à l'horizon, sans consensus politique préalable sur les modalités d'organisation, c'est accepter de les perdre. Est-ce vraiment ce que veut le Peuple togolais indépendant ?

1. MARGINALISER LES NEUTRALISATEURS DE LA LUTTE DU PEUPLE TOGOLAIS

La plupart des acteurs politiques de l'opposition comme ceux de la société civile y compris certains membres du clergé se sont alignés pour conseiller au Peuple togolais

il s'agit. En pratique, cela équivaut à une forme de légitimation ou plutôt de re-légitimation du pouvoir de Faure Gnassingbé. Le Peuple togolais ne doit plus être naïf et faire confiance pour la conduite de ses revendications à des gens qui le trompent. Il y a au Togo de véritables neutralisateurs de la lutte politique et sociale du Peuple togolais. Chacun doit les identifier et s'en éloigner. Le peuple togolais ne peut aeternam se contenter des trahisons à répétition du Peuple togolais par des acteurs, des institutions nationales, régionales et même internationales.

2. SANS RÉFORMES CONSENSUELLES, LES ÉLECTIONS SONT PERDUES D'AVANCE POUR LE PEUPLE



Sans détour Que vaut la parole de Faure Gnassingbé ?

« Le fondement de la justice est la bonne foi, c'est-à-dire le respect de notre parole, et l'inviolable fidélité à nos engagements » (Cicéron)

La parole donnée est sacrée. « Ne dis jamais rien au hasard. Quand tu dis une chose, fais-la, sinon elle deviendra une arme contre toi », enseigne la sagesse. Mais au Togo, que vaut la parole de nos gouvernants ?

En juillet 1999, Gnassingbé père, sur qui pesaient de forts soupçons de velléité de tripatouillage de la loi fondamentale pour s'éterniser au pouvoir, avait fait le serment devant son ami personnel, l'ancien président français Jacques Chirac qui était en visite au Togo, qu'il ne toucherait pas un seul « cheveu » de la Constitution togolaise. Ce qu'il avait par la suite qualifié de « parole de militaire », c'est-à-dire qui ne serait pas susceptible d'être violée ou transgressée. « Je ne suis pas un politicien, je suis un militaire, ma parole m'engage », avait-il martelé. Une déclaration qui, d'après lui, faisait partie d'un « contrat de confiance » pour permettre au Togo de sortir de la tourmente politique et sociale dans laquelle il est plongé depuis le début des années 90.

L'optimisme n'aura été que de courte durée. La parole du Général-Président étant ce qu'elle est, il n'a pas hésité à revenir sur sa parole, sa profession de foi pour faire tripatouiller en 2002 la constitution et demeurer éternellement au pouvoir. Comme pour donner raison à Jacques Chirac qui disait que « les promesses n'engagent que ceux qui y croient ». A l'époque, à la commission des lois de l'Assemblée « mouton », se trouvait son fiston adoré, Faure Gnassingbé. A l'Assemblée nationale, le bouillant et tonitruant Fambaré Ouattara Natchaba, et à la primature, un certain Agbéyomé Kodjo. Voilà, les chefs d'orchestre du charcutage de la constitution.

Le fils va surfer sur cette constitution tripatouillée dont il était l'un des artisans pour s'assurer un record de longévité au pouvoir. A la veille de la présidentielle de 2015, alors que le débat sur les réformes constitutionnelles, notamment la limitation du mandat président, faisait rage, Faure Gnassingbé a demandé le respect strict de cette loi, en lançant à brûle-pourpoint, devant un parterre de journalistes à Accra, que « la constitution en vigueur sera rigoureusement respectée ». Bien sûr, il s'agissait de cette constitution qu'il avait participé à tripatouiller en 2002 puis en 2005.

Après la signature de l'Accord politique global qui prescrivait les réformes, Faure Gnassingbé va jouer très longtemps avec cette Constitution violée, triturée, dénaturée et défigurée sous le doux euphémisme de toilettage. Tantôt il aurait envie de limiter le mandat présidentiel pour donner une chance à l'alternance démocratique au Togo, tantôt il se pose en sentinelle de la Constitution et exige son strict respect. Ce jeu de « oui je veux, non je ne veux plus » va durer 13 ans.

Entretemps, le fils du père s'est mis dans la peau d'un chef d'Etat démocrate et vertueux, prodiguant de sages et utiles conseils pour une Afrique démocratique et moderne. Justement, pour l'ancrage de la démocratie sur le continent, Faure Gnassingbé déclara sur les médias internationaux que le mandat présidentiel doit être limité à deux et au maximum à trois.

Le bon démocrate se voit à l'épreuve du pouvoir. Malheureusement, Faure Gnassingbé n'a pas été en mesure de s'appliquer à lui-même les leçons qu'il donnait aux autres. Alors qu'il boucle son troisième mandat au pouvoir, il a fait de nouveau tripatouiller la constitution par ses députés nommés qui ont remis le compteur à zéro pour lui permettre de briguer deux mandats supplémentaires en 2020 et 2025.

Médard AMETEPE

Probable 4^e mandat de Faure Gnassingbé Sous le prisme des 14 ans de gouvernance « populicide »

La présidentielle de 2020, on en est encore loin ; l'heure est pour l'instant aux locales, avec toutes les manœuvres du pouvoir afin de dévoyer le processus en sa faveur. Mais s'il y a un candidat connu d'avance pour ce scrutin de 2020, c'est bien Faure Gnassingbé. Sauf imprévu, il briguera un quatrième mandat au pouvoir. Mais que peut-il encore offrir aux Togolais en termes de gouvernance, après trois mandats d'une vacuité retentissante et une gestion « populicide » à la tête du pays ?

La voie pavée pour un 4^e mandat

On savait l'homme boulimique devant l'Eternel quand il s'agit du pouvoir et désireux de briguer un quatrième mandat à la tête du pays en 2020, même s'il a fait un effort surhumain pour ne pas l'avouer. Ce sont ses collabos qui ont parlé et agi à sa place. Ils l'ont presque investi candidat et même gagnant avant l'heure. On pense notamment au Premier ministre Selom Komi Klassou qui le déclarait candidat naturel et même déjà vainqueur, au Secrétaire Exécutif du RPT/UNIR Atchole Aklesso qui l'annonçait comme porte-flambeau à la base militante, à la Cellule de réflexion du parti qui l'a investi presque. Mais un fait a levé les doutes sur cette aspiration à un 4^e mandat au pouvoir : la mise en œuvre des réformes.

L'exécution de ces réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales attendue depuis 2006 a enfin eu lieu le 8 mai dernier. Mais c'était aux dépens de la démocratie dont elle devrait participer au renforcement, et surtout de l'alternance à la tête du pays attendue par le peuple. Avec ces réformes, notamment l'article 158 – « La législation en vigueur au Togo jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions reste applicable, sauf intervention de nouveaux textes, et dès lors qu'elle n'a rien de contraire à la présente Constitution. Les mandats déjà réalisés et ceux qui sont en cours à la date d'entrée en vigueur de la présente loi constitutionnelle ne sont pas pris en compte dans le décompte du nombre de mandats pour l'application des dispositions des articles 52 et 59 relatives à la limitation du nombre de mandats -, ses députés « nommés » lui ont remis officiellement le compteur à zéro et

l'autorisent à candidater en 2020 à un 4^e mandat. Ils lui accordent en bonus l'impunité à vie pour tous les crimes commis ou qu'il viendrait à commettre, avec l'article 75



Faure Gnassingbé

nouveau – « Les anciens Présidents de la République sont, de plein droit, membres à vie du Sénat. Ils ne peuvent être ni poursuivis, ni arrêtés, ni détenus, ni jugés pour les actes posés pendant leurs mandats présidentiels ».

Ces réformes lui pavent donc la voie pour rempiler pour un 4^e mandat en 2020. C'était d'ailleurs le dessein secret nourri, et il a attendu que l'Assemblée nationale soit acquise à sa cause pour foncer.

14 ans de gouvernance « populicide »
Au-delà des ressentiments légitimes à son encontre, l'avènement au pouvoir de Faure Gnassingbé a un tant soi peu suscité des espoirs. Bien de Togolais lui

avaient en effet le bénéfice du doute, le laissant faire ses preuves pour le juger sur pièce. Son niveau d'études et sa jeunesse avaient séduit bien de compatriotes et mis de l'eau à leur bouche. Mais quatorze (14) ans après son avènement au pouvoir, la gouvernance de Faure Gnassingbé aura été un fiasco, et l'homme même une déception.

Déjà ne serait-ce que sur le plan des couleurs sous lesquelles sont dits placés ses mandats successifs, le bilan de la

gouvernance Faure Gnassingbé est loin de la moyenne, pour ne pas dire proche du néant. Le premier était dit sous le signe de la paix et de la réconciliation nationale, le second celui de la relance économique et du développement des infrastructures, et le 3^e en cours aux couleurs du social. Si l'on peut concéder une certaine réhabilitation des infrastructures socioéconomiques au second mandat, le bilan global à l'épreuve des réalisations est d'une vacuité retentissante. La réconciliation est un mirage, les Togolais sont plus que jamais divisés avec les agissements du régime et leur quotidien ne

Suite à la page 4

Etude sur le pouvoir d'achat

Le Togo derrière tous ses voisins

Le 20 mai 2019, la plate-forme d'études comparatives sur l'économie à travers le monde, *Howmuch.net* a publié une étude sur le pouvoir d'achat à travers le monde. Les nations occidentales sont les mieux placées. En Afrique occidentale, le pouvoir d'achat au Togo est inférieur à ceux des autres pays, sauf le Liberia et la Sierra Leone.

Howmuch.net, une plateforme dédiée aux études comparatives sur l'économie à travers le monde vient de publier une étude sur le Produit intérieur brut appliqué au pouvoir d'achat dans le monde. « Au-delà du produit intérieur brut d'un pays, les économistes s'intéressent également à une métrique appelée parité de pouvoir d'achat. Lorsque le PIB par habitant indique à peu près combien d'argent chaque personne dispose, la Parité du pouvoir d'achat (PPA) montre ce que les gens peuvent se permettre. Le PPA tente de comparer autant que possible les coûts d'un pays à un autre, en tenant compte de facteurs tels que les différences d'évaluation de la monnaie et d'inflation », précise l'étude.

Sans surprise, les meilleurs pays sont ceux de l'Occident à savoir, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et l'Europe occidentale. Selon le rapport, la plupart des pays d'Europe sont relativement aisés, notamment en Europe occidentale. « Sur cette carte, le Luxembourg règne à nouveau avec un PIB de 106,705 dollars. L'Irlande est deuxième avec 78,785 dollars. Le secteur technologique en plein essor de l'Irlande et



Selom Komi Klassou

sa population réduite permettent de maintenir un pouvoir d'achat élevé et d'améliorer le coût de la vie de ses citoyens », souligne l'étude qui précise que l'Europe de l'Est a un PIB bas, en plus des biens et services essentiels relativement coûteux. En Asie, seuls des pays tels que le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, le Qatar, Singapour, entre autres, ont des PIB par habitant élevé.

En Afrique, les chiffres sont généralement faibles par rapport aux autres

continents. Selon l'étude, le continent est la région à un faible pouvoir d'achat. « A quelques exceptions près (Seychelles, Maurice et Guinée équatoriale), la plupart des pays africains ont des difficultés à fournir à leurs citoyens des produits abordables. Il y a des variations au sein du continent. Les pays du nord et du sud ont tendance à faire mieux que les pays enclavés du centre du continent. Et les petites nations insulaires dont l'industrie touristique est en plein essor ont également de meilleurs résultats que les autres pays du continent. Mais dans l'ensemble, les Africains moyens ont un faible pouvoir d'achat et, par conséquent, leur niveau de vie est souvent inférieur », souligne l'étude.

Nous nous sommes intéressé à la région ouest africaine. Bien que l'ensemble des pays présentent des PIB par habitant et des pouvoirs d'achat faibles, certains Etats sont mieux épanouis que d'autres. Ainsi, le Cap Vert, le Nigeria et le Ghana se placent en haut du classement avec des pouvoirs d'achat les plus élevés. Viennent ensuite la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Mali.

Preuve que les Togolais ont un pouvoir d'achat faible, le pays est devancé par tous ses voisins immédiats, notamment le Ghana, le Bénin et le Burkina-Faso. Il ne fait mieux que la Sierra Leone et le Liberia.

G.A.

NATION

L'incivisme sur les routes togolaises, un fléau à combattre

Le respect des lois qu'on se donne est liberté, enseigne l'adage. Sujet sensible ? Crainte de heurter des susceptibilités ? Il faut avoir le courage d'avouer qu'au Togo, le respect du code de la route ou des bonnes manières de la part des usagers est toujours aux antipodes des normes. Mais le citoyen doit-il toujours apercevoir un homme en uniforme au milieu d'un carrefour avant de s'exécuter, non pas à ses dépens, mais pour préserver la paix dans la cité ? Le constat est plus patent, surtout lorsqu'on regarde la pratique ailleurs.

Si le trafic dans la capitale togolaise était dense, comparativement à Cotonou, Accra, Ouagadougou ou encore Abidjan ou Dakar, on comprendrait. Mais lorsqu'on fait un tour, ne serait-ce que pour quelques heures dans ces capitales, le constat est frappant : les usagers de la route ne klaxonnent pas sauvagement. En plus, il est très fréquent de remarquer que lorsqu'un autre usager tente de s'engager sur une voie principale, les autres ne tardent pas à lui céder le passage. Au niveau des feux de signalisation, leur violation semble extirpée des habitudes des citoyens de ces pays. Une situation qui oblige à des comparaisons avec les tendances au Togo.

Feux tricolores

Bien que les feux ne comportent que trois couleurs, le comportement des uns et des autres laisse souvent penser qu'après l'orange et le rouge, synonyme d'arrêt, il y aurait une couleur noire ou une tête indiquant un danger de mort avant que certains usagers – motocyclistes la plupart du temps, et automobilistes- ne consentent à s'arrêter vraiment. Une situation qui a déjà causé des morts inutiles à plusieurs endroits de la capitale togolaise. Et pourtant, les carrefours qui font patienter le plus obligent à des arrêts qui ne durent pas 2 minutes d'horloge : Hanoukopé, LONATO, Lycée de Tokoin, Cica Toyota, Nina, GTA. Mais pour moins de 2 minutes d'arrêt, des vies ont été fauchées sur les routes togolaises, à des carrefours où existent des feux

tricolores.

Klaxonnement à tout va

Pour avoir observé la pratique ailleurs qu'à Lomé, on s'est



Régulation de la circulation au carrefour Attikoumé

parfois demandé s'il ne serait pas bien que tous les véhicules qui sont envoyés au Togo –non pas en transit- soient dépourvus de klaxon. Simplement parce que ce faisant, on éviterait des haut le cœur à certains citoyens sensibles aux bruits soudains. Des véhicules qui klaxonnent sauvagement pendant que leurs conducteurs voient de loin l'engagement d'un autre usager, d'autres qui appuient sur cet objet à rompre les tympans parce qu'un piéton arrêté sur le passage piéton a esquissé des pas pour traverser la voie ; c'est à croire que personne ne doit traverser la chaussée pendant que certains roulent.

Pour les conducteurs de motos, le phénomène est encore plus embêtant. De même que pour les taxis. Toujours occupés à rechercher des passagers, certains conducteurs klaxonnent même dans la nuit. Alors qu'en ce moment,

ce sont les phares qui doivent prendre la relève des klaxons. Finalement, on klaxonne pour interroger le passant pour savoir s'il veut monter, mais on klaxonne sévèrement lorsque celui-ci veut traverser la voie. L'intérêt personnel prime sur toute autre considération sur les routes togolaises.

Les dépassements par la droite

Si les croisements se font par la gauche, les dépassements aussi suivent ce

protocole. Mais parce que le conducteur de moto se dit pressé, il devient fréquent d'assister à des dépassements par la droite. Et gare à celui qui, face à l'urgence, se rabat sur sa droite au moment où le super conducteur manoeuvre pour le dépasser par sa droite. Insultes et autres insanités l'accueillent. Mais il arrive que plutôt que de rouler sur la partie de la chaussée qu'il convient, des usagers se plantent au beau milieu de la voie et fusillent tous ceux qui, incapables d'amorcer le dépassement par la gauche, se sentent obligés de le faire par la droite. Ces cas aussi sont légion.

Les carrefours sans signalisation

A Lomé et ailleurs dans le monde, il y a plus de voies non goudronnées que goudronnées. Du coup, le législateur a convenu qu'au croisement de voies dont la priorité n'est pas déterminée, ce soit

la loi de la priorité à droite qui prime. En d'autres termes, que ce soient les usagers dont la droite est libre qui s'engagent en premier. Mais trop souvent, non seulement celui dont la droite n'est pas libre fonce pour passer le premier, mais en plus il toise et traite de tous les noms d'oiseaux celui qui arrive par sa droite et à qui il devrait céder le passage. Des accidents bêtes sont arrivés et continuent de se produire du fait de la méconnaissance de

un parent à eux qui a besoin en urgence de soins pour rester en vie. L'enfer, ce peut ne pas toujours être les autres.

La présence de policiers dissuade

Combien de temps le conducteur togolais mettra-t-il avant de se dire que la vraie démocratie n'a pas besoin d'hommes en treillis ? Souvent aux grands carrefours, les bouchons sont le fait de l'impatience des hommes. Surtout

cette règle élémentaire.

Priorité aux véhicules prioritaires

Parce que l'usager togolais n'a pas la culture du sacrifice, il a du mal à faire sienne l'urgence qui veut qu'au son d'un véhicule prioritaire, il serre automatiquement sur le côté pour laisser passer d'abord le véhicule en question. Trop souvent, les voitures des sapeurs-pompiers et les ambulances se retrouvent coincées dans des embouteillages, non pas de façon involontaire, mais parce que beaucoup de conducteurs, bien qu'écoulant la sirène d'urgence, persistent à continuer leur progression sans obtempérer de suite. Et c'est lorsque leur devant est bouché qu'ils font semblant, eux aussi, de vouloir serrer sur le côté. Sans jamais se dire que celui que le véhicule prioritaire transporte pourrait être

aux heures de pointe. Or, des heures de pointe, il en existe dans tous les pays au monde. Mais pour quelles raisons Lomé, qui ne dispose pas de voitures aussi nombreuses qu'Accra, Ouagadougou, Cotonou, Lagos ou encore Abidjan, ne peut-elle pas respecter les feux de signalisation et qu'il faut toujours la présence de policiers pour dissuader les durs d'oreille ? L'alternance politique est un vœu de beaucoup, mais sans une alternance intérieure pour donner place à plus de patience et de respect, celui qui sera à la tête du pays risque de se dire que seul l'usage de la force via les hommes en treillis peut lui permettre de gouverner sans risque. Et ce serait très dommage pour tout le monde.

Godson K.

Sous le prisme des 14 ans de gouvernance « populicide »

Suite de la page 3

s'est guère amélioré. La plus grande déception est sans doute cette incantation de mandat social ; rien à se mettre sous la dent, la pauvreté et la misère se sont accentuées. L'« homme simple » n'a jamais respecté les rares engagements pris, et c'est un secret de Polichinelle. On se rappelle ses nombreuses promesses dans les fameux « 20 Plus » qu'il avait fait miroiter aux populations lors de sa drague électorale de 2005 et bien d'autres choses. Tout ça n'aura été qu'escroquerie intellectuelle.

Durant ses quatorze ans de régence, Faure Gnassingbé n'a gouverné que pour la minorité qui l'entoure, créant les conditions idéales pour un accaparement des richesses nationales. Des ministres et autres responsables de structures étatiques peuvent se permettre de voler des milliards sans être inquiétés ; pendant ce temps, la majorité est laissée dans la misère.

Sa gouvernance dans son ensemble aura été « populicide ». Le nombre de morts sous sa régence, du moins depuis février 2005 dépasse de loin les décès enregistrés sous son feu père. En dehors des discours, l'humain et le bien-être des populations n'ont jamais été au centre de ses préoccupations et actions. Les logements sociaux annoncés sont toujours attendus. Les Togolais qui tiraient déjà le diable par la queue et espéraient du mieux avec lui, ont plutôt été saignés à blanc. Sa gouvernance dans son ensemble aura plutôt nui au commun des citoyens...

Que peut encore offrir Faure ?

C'est la question qu'il urge de se poser, devant sa quête effrénée d'un quatrième mandat pour lequel il est prêt à tout - c'est ce dessein qui a justifié la sévérité dont son régime a fait preuve face à la contestation populaire de 2017- et face à son tableau sombre en termes

de bilan. Ce serait naïf d'attendre du meilleur de lui, avec les limites de sa gouvernance montrées durant ses quatorze ans de cheminement avec le peuple togolais.

Un dirigeant est censé être au service de ses gouvernés, les écouter et satisfaire leurs désirs. Et le plus grand actuellement des Togolais que l'on puisse citer, c'est l'alternance à la tête du pays. Et c'est légitime à plus d'un titre, après plus d'un demi-siècle de règne d'une seule famille sur le Togo, pourtant officiellement une République. Mais c'est cette aspiration qui est déjà violée par ce sprint de Faure Gnassingbé vers un 4^e mandat à la tête du pays. Il va sans dire qu'il sera opaque aux autres volontés du peuple durant cette quatrième pige annoncée.

Ce bilan nuisible du Prince à la tête du pays ne fait donc qu'annoncer les couleurs de sa gouvernance au cours des mandats à venir. Faure Gnassingbé n'a que

faire des libertés publiques, de la vie humaine, les bases mêmes de la démocratie. Il n'a que faire de la bonne gouvernance, de la justice, des droits de l'homme, des élections transparentes, du devoir de rendre compte...D'ailleurs les choses vont de mal en pire. La preuve ultime avec la marche programmée des Forces vives Espérance pour le Togo, le rapport accablant de la Ligue togolaise des droits de l'Homme (LTDH), etc. Il est évident qu'un régime qui ne place pas l'humain au centre de sa gouvernance se révélera toujours comme une calamité pour les gouvernés. Vu sous le prisme de la vacuité de la gouvernance durant les quatorze ans, le 4^e mandat annoncé ne promet rien de meilleur. C'est pratiquement un chemin de croix qui attend les populations, vu que le Prince a repris la main, après les moments mouvementés qu'il a vécus avec la récente crise politique...

Tino Kossi

LIBERTE

Récépissé N° 0263/02/03/05/HAAC
08 B.P. 80 744 Tél 90-33-53-80

Fax 22-22-09-55

E-mail:libertehebdo2@yahoo.fr
libertehebdo2@gmail.com

siteweb: www.libertetogo.info
Casier MJ : N° 29

Directeur de la Publication

Médard K. AMETEPE

90-33-53-80 / 99-41-59-58

Rédacteur en chef

NYIDIKU K. Agbenyo

90-33-47-36

Rédacteurs

Tino KOSSI | Abbé FARIA
Rita TOKOFAÏ | Géraud AFANGNOWOU
Didier LEDOUX | Shalom AMETOKPO
Ben Late

Caricaturiste

Donisen DONALD

Infographiste

Kadi ASSAD-MOHAMED

Webmaster

Godson KETOMAGNAN

Service Commercial

91-72 -68-72

Impression

Groupe de Presse Liberté

Tirage : 2500 exemplaires

Publication du Groupe de Presse

Liberté (GPL)

Libertinage

« Con de frère », tu tiens ça d'où ?

Il paraît que l'« *homme simpliste* » devrait rendre visite à son sosie et parrain « *côte d'ivoirien* » mardi dernier. Il devrait arriver à Abidjan sur Gozem à 11 heures et parlementer de tout et de rien à 12 heures avec ADO. Certains croient savoir que le « *vieux* » devrait prendre des conseils auprès du « *p'ti* » en matière de candidature à un 3^e mandat, ce dernier ayant de l'expérience à revendre. Mais « *Faure-vi* » aurait annulé son voyage à la dernière tierce de la dernière seconde de la dernière minute de la dernière heure. Et un « *con de frère* » de nous apprendre que cette annulation serait due à un souci de santé du « *p'ti* ». Il s'agit du site « *côte d'ivoirien* » koaci.com.

« *Nous apprenons qu'un peu souffrant, le président togolais a préféré reporter sa visite à Abidjan, d'où cette soudaine modification de l'agenda présidentiel* », a écrit le « *con de frère* » dans une dépêche publiée ce mardi-là à 10 heures GMT, sans autre détail. Rhume, grippe, hyperthermie, palu général, courbatures, maux de cheveux... personne ne sait de quoi il souffrait exactement. On en était là quand la bouche parlante de la « *Prégodence* » de la République, le Directeur de l'Information et de la Communication Tamara Toba Tanama est venu démentir, en parlant simplement d'un « *changement de dernière minute intervenu dans l'agenda du chef de l'Etat* ». Là aussi, sans autre précision. Était-ce à cause de la pluie de la veille qui a créé plein de lacs artificiels à « *L'eau-mé* » ? Ou bien des déclarations polémiques de Kylian Mbatpe ? Ou encore... ?

Bon, revenons à cette affaire. Qui a au juste dit à notre « *con de frère* » que « *Faure-vi* » est un homme à tomber malade ? A vrai dire, nous-mêmes déjà en apprenant que « *Faure-vi* » est souffrant, on a beaucoup douté. Parce que le sachant fils de « *Dadja* » Eyadema, celui-là qui n'est jamais tombé malade de toute sa vie, sauf d'une dysenterie passagère. Il devrait donc hériter de cette santé de fer inoxydable de son pater. En tout cas, depuis que le malheur l'a placé sur le chemin des « *Gnassingbélandais* », « *Faure-vi* » n'est jamais tombé malade, même s'il ne dort jamais pour veiller permanemment sur son fauteuil « *prégodentiel* » privé afin d'éloigner toute convoitise. Pas même un mal de tête, ni une petite toux passagère. Le gars, c'est la santé incarnée quoi.

Même au gnouf, le Che « gnassional » gêne

Même depuis l'enfer de la Prison civile de Lomé, Folly Satchivi, le Che togolais donne du fil à retordre à la dictature XXL des Gnass. On n'arrive même pas à comprendre qu'un prisonnier, fut-il trotskiste peut donner autant d'insomnie aux gens. Le sit-in devant la CENI, la machine à fabriquer des fraudes électorales industrielles, projeté par le prisonnier personnel de quelqu'un, a porté. Il a eu le mérite de donner au moins du boulot aux forces de DESordre qui ont bouclé dès l'aube les locaux de la CENI.

Dans ses quatre murs de l'enfer terrestre d'Azitimé, Satchivi le Che « gnassingbélandais » doit arborer un petit sourire narquois en apprenant le déploiement d'un bataillon autour de l'immeuble abritant le siège de CENI. Simple sit-in, les gens voulaient faire, on croirait que c'est Hassan Nasrallah, Secrétaire

général du Hezbollah qui était annoncé sur le territoire américain. Le dispositif était impressionnant. Ah Bravo Satchivi, tu as réussi ton coup ! Au moins tu as donné du travail aux gens. Toute la journée, les hommes en tenue étaient aux aguets, attendant vainement et nerveusement les manifestants pour leur refaire le portrait. Hélas, personne n'a voulu les déranger. Ils étaient là-bas, à scruter la beauté des locaux de la présidence de l'Université de Lomé et à voir les va-et-vient.

En fait, les responsables du mouvement « *En Aucun Cas* » voulaient démontrer qu'ils ne « *d'accorissent* » pas avec la pagaille organisée par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), véritable moulin à fraudes des Gnass. La récente révision de la liste électorale est digne d'un Etat voy... C'était vraiment « *Gbévou bé système* » comme le dirait l'autre. Pour éviter de recenser les populations, certains sont allés jusqu'à mettre du gasoil dans les groupes électrogènes qui devraient alimenter le dispositif pour l'opération d'enrôlement. Les gens ont eu la lumineuse idée même de proposer du foin aux opérateurs de saisie qui enregistreraient moins d'électeurs. Ici, c'est le 228 ! Qui dit le contraire ?

« Kpolitique » minière, dites-vous ?

C'est à l'approche des élections présidentielles que le clan qui régent ce p'tit bled depuis plus de cinquante ans a des idées ingénieuses et opportunément électoralistes. Une politique minière pour la réduction de la pauvreté, c'est la nouvelle trouvaille de nos « *gouverne-ailleurs* » pour faire ronfler les populations qui ne profitent pas des richesses de leur sous-sol et vivent dans une misère indescriptible.



Caricatureme-t Vôtre

Do-ise-
Do-ald



Un document a été examiné à ce propos. Il inclut une meilleure gouvernance du secteur, un renforcement de l'exploitation et de la transformation-essentiellement les phosphates- et des revenus qui aident les populations riveraines à se développer. Qui ne sait pas comment les populations riveraines vivent ? Elles manquent de tout : eau potable, hôpitaux, écoles, infrastructures routières, etc. Elles n'ont plus de terres cultivables et peinent à s'offrir un repas chaud par jour.

Cependant, le fameux document fait le constat que le « *Gnassingbéland* » dispose de véritables ressources minières (phosphate, marbre, fer ...) qu'il convient de renforcer avec des partenaires étrangers. Nos « *gouverne-ailleurs* » souhaitent également lancer un programme de formation, de transfert des compétences et de mise à niveau technologique. Les gens se réveillent, c'est la prospérité pour le 228.

Pour le ministre des Mines et de l'Energie, Abla Bidamon « *cette politique témoigne de la volonté du gouvernement de promouvoir un secteur minier durable tourné vers la transformation et répondant aux attentes légitimes des populations* ». Depuis plus de cinquante ans de règne, c'est maintenant que la minorité pilleuse pense à une « *kpolitique* » minière pour lutter contre la pauvreté. L'élection « *prégodentielle* » de 2020 inspire les gens d'êh !



ACTU

TOGO, PERDRE LA PRÉSIDENTIELLE DE 2020 OU S'UNIR CONTRE « LE PARTI UNIR » ET SES SATELLITES !

Suite de la page 2

résultats publiés par la Cour constitutionnelle du Togo².

Seul le Parti des Togolais, dirigé par Nathanaël Olympio, a choisi la cohérence en rejetant de participer à tous ces scrutins par respect à la demande initiale du peuple togolais à savoir :

- pas de réformes transparentes du processus électoral ;
- pas de participation à des élections perdues d'avance, voire légitimant le pouvoir en place.

Il est vrai que le Président du Parti National Panafricain, Tikpi Atchadam, pour tenter d'empêcher Faure Gnassingbé de se présenter pour son 4^e mandat³, opte pour la création des « comités contre le 4^e mandat de Faure Gnassingbé⁴ ».

La réalité est que la réforme constitutionnelle adoptée à l'unanimité des députés présents à l'Assemblée Nationale, donc sans véritable débat contradictoire, a bien eu lieu sans consensus et contre l'aspiration profonde du Peuple togolais. Les députés issus des élections législatives du 20 décembre 2018 boycottées massivement par les partis d'opposition (Coalition des 14 partis politiques) et la population avec moins de 15 % de participation au scrutin, ont approuvé le projet du Gouvernement de révision constitutionnelle. En effet, après avoir modifié la Constitution originelle de 1992 approuvée par le Peuple togolais, pour supprimer justement la limitation à deux des mandats présidentiels, voici que le pouvoir rétablit sans rétroactivité la limitation du nombre de mandats présidentiels. Cette réforme constitutionnelle à

l'initiative exclusive de Faure Gnassingbé consiste en réalité à permettre, avec un parlement totalement acquis à la mouvance présidentielle, la prolongation officielle du mandat de Faure Gnassingbé jusqu'en 2030. Toutefois, la sortie de la crise togolaise aurait été possible si les députés « incestueux » avaient fait preuve de courage et de respect du Peuple togolais en n'accordant pas le droit à la rétroactivité. Surtout en tenant compte que sur les trois mandats 2005-2020, le dernier en cours est totalement usurpé et a été imposé en l'absence totale de vérité des urnes et par la force, comme au demeurant les précédents.

3. PAS ENCORE DE RETOUR DE LA CONFIANCE ENTRE LE PEUPLE ET LES DIRIGEANTS TOGOLAIS

Aussi l'équation togolaise est simple : pas de rétroactivité de la réforme constitutionnelle et donc pas de retour de la confiance entre le peuple et la mouvance présidentielle au Togo. Il n'y a pas de sortie de crise politique au Togo comme le clament partout à qui veut les entendre les zélotes du pouvoir. Même France 24 se prête à ce jeu, sans d'ailleurs offrir un droit de réponse à des voix alternatives indépendantes.

Le Peuple togolais doit se rendre à l'évidence : les prochaines élections locales ne changeront pas la donne, ni ne réconcilieront le Peuple et togolais avec ses dirigeants et ses opposants institutionnalisés. Même au sein de la société civile, en référence à « l'association Front Citoyen Togo Debout au Togo⁵ », l'urgence semble être la « décentralisation » et le populisme en optant de participer aux élections locales sans se poser la

question de savoir si un ensemble de conditions préalables sont réunies pour qu'elles puissent véritablement permettre de manière incontestable l'expression de la vérité des urnes. Ici encore, la faiblesse de la réflexion sur la stratégie politique, conduit à conseiller au peuple togolais de réfléchir sérieusement à la cohérence d'une telle démarche.

Aussi, il s'agit pour l'opposition indépendante et sans lien incestueux avec Faure Gnassingbé, de se rapprocher de la Diaspora togolaise indépendante et plurielle et d'organiser l'avenir du Togo en commençant par construire sur des bases claires et consensuelles un projet de société commun permettant de participer aux élections présidentielles de manière crédible, avec une candidature commune autour d'une équipe de personnalités compétentes et neutres. Il faut auparavant que les réformes électorales soient refaites sur une base consensuelle avec des personnalités indépendantes du pouvoir. Il s'agit notamment de revoir le fichier électoral, de refonder la Commission électorale nationale indépendante et ses antennes locales, la Cour constitutionnelle ainsi que la justice togolaise.

Avec une grande partie des forces armées togolaises claniques, affairistes et sans ambition pour un avenir meilleur pour le Peuple togolais, la mission pourrait s'annoncer impossible. Mais justement, c'est lorsque l'illusion que tout est impossible est dissipée que tout redevient possible si le Peuple togolais s'implique dans la construction d'un projet de société

commun, y adhère et négocie l'inversion des rapports de force à l'intérieur du Togo comme à l'extérieur du Togo.

4. LE JEU DE DUPES : TU RESTES PRÉSIDENT POUR QUE JE RESTE DÉPUTÉ

La nouvelle Constitution révisée a rétabli le scrutin uninominal majoritaire à deux tours qui était présent dans la Constitution originelle de 1992 et qui a été supprimé sans passer par un référendum proposé par Faure Gnassingbé. Aussi, l'élection du Président de la République au Togo en 2020 se fera sur la base d'un scrutin à deux tours. Mais chacun sait qu'au Togo, l'institutionnalisation de la contrevérité des urnes risque de permettre ce qui est communément dénommé la « victoire par K. O. » à savoir une majorité de plus de 50 et une voix dès le premier tour. Ceci assorti de l'impossibilité de contestation et de remise en cause des fraudes massives systématiquement constatées et systématiquement considérées comme négligeables par la Cour Constitutionnelle, du fait de l'absence d'institutions indépendantes et crédibles, mais exclusivement au service de Faure Gnassingbé. Bref, une victoire de la contre-vérité des urnes institutionnalisée !

C'est le 8 mai 2019 que les députés de la mouvance présidentielle à savoir le parti UNIR (Union pour la République) et les partis satellites (Union des Forces du Changement (UFC), Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement, (MPDD ex-OBUTS), Nouvel Engagement togolais (NET), Mouvement des Républicains

Centristes (MRC), etc. ont choisi contre l'avis du Peuple togolais de renouer partiellement avec la Constitution de 1992. Avec plus de 73 députés sur 91 (dont une absence), le projet de révision constitutionnelle fut adopté par la majorité des quatre cinquièmes.

Les députés ont profité de la circonstance pour négocier quelques prébendes en renforçant leur propre position avec un mandat législatif de 6 ans renouvelable une fois avec en contrepartie la prolongation du mandat de Faure Gnassingbé pour au moins deux mandats de 5 ans supplémentaires à partir de 2020. Précisons qu'il est impossible comme cela était prévu dans la Constitution originelle de 1992, de modifier la nouvelle Constitution de mai 2019 par voie référendaire. Il y a donc bien un jeu de dupe : Faure Gnassingbé reste au pouvoir pour que les députés de la mouvance présidentielle restent au pouvoir. Que le Peuple togolais sache qu'il est dupé dans le jeu à somme nulle : *Tu restes Président pour que je reste Député !*

Autrement dit, le Parlement de la mouvance présidentielle togolaise vient de légitimer 15 ans d'usurpation du pouvoir au détriment de la volonté majoritaire d'alternance du Peuple togolais et se propose de laisser Faure Gnassingbé au pouvoir jusqu'en 2030 tout en accompagnant le mouvement avec une partie des députés qui accompagneront leur candidat Président pendant 12 ans. Un jeu de dupes où le Peuple togolais est systématiquement perdant.

5. UNE OPPOSITION NON INDÉPENDANTE QUI PREND LE PEUPLE TOGOLAIS EN OTAGE

Suite à la page 7

5 décès, 78 détenus politiques depuis le 31 juillet 2018

Suite de la page 2

rappelons qu'elles s'investissent davantage dans la protection et la promotion des droits humains, tâche qui leur incombe. Par conséquent, nous leur recommandons d'œuvrer en sorte que la mise en œuvre des mécanismes de protection des droits humains passe inéluctablement par leur implication directe et permanente.

ANNEXES

Listes des décès enregistrés (tableau)

Extrait de récit

1- « Les militaires sont descendus pour nous dire de partir et ils nous ont arrêtés. Nous avons été 2 personnes à être arrêtés à Koumondè. Les autres ont été arrêtés à Bafilo. Nous avons subi 3 jours de garde à vue avec des sévices corporels et j'ai été libéré le 26 février 2019. J'ai été transféré à la prison le 10 décembre 2018, j'ai été jugé et condamné le 13 décembre à 18 mois de prison »

2- « Les corps habillés sont rentrés dans notre maison et se sont mis à nous tabasser. T. a été pris dans le champ de manioc et on nous a frappés. Ils nous ont conduits à la gendarmerie de Bafilo le même jour et à la gendarmerie de Kara. On a

N	Nom et prénoms	Localité	Age	Contexte
1	Idrissou Moufidou (mineur) toujours à la Morgue	Lomé (Togbékopé)	12	Tué par balle reçue dans l'œil droit le 8 décembre 2018
2	Tchakondo Lawa, alias Gado (apprenti mécanicien) toujours à la morgue	Lomé (Togbékopé)	30	Mort par balle le 8 décembre 2018 dans le dos pendant qu'il fuyait les forces de répression
3	Seidou Salissou	Sokodé	35	Tué à Sokodé, le 10 décembre 2018, par balles, reçues à la poitrine gauche et à la joue droite
4	Kpelafia Abdou Fataou	Sokodé	36	Tué à Sokodé par bastonnade et brûlé dans un feu le 10 décembre 2018
5	Ali-Zera Zinedine	Bafilo	30	Tué à Bafilo, le 13 avril 2019, par bastonnade

subi des sévices corporels graves. Le juge nous a déclaré coupables pour destruction d'édifices publics. En appel, on a été condamnés à 6 mois d'emprisonnement et 4 mois de sursis »

3- « T. et Y. n'étaient pas sortis mais ils étaient chez eux. C'est dans notre propre maison qu'on nous a arrêtés. Et les militaires nous ont bien battus. Il n'y avait qu'un juge unique. Le procès-verbal a été signé malgré nous, car on nous a forcés »

4- « J'ai été doigté, selon les gendarmes, que je suis celle qui appelle et mobilise les gens pour la

marche. Sans preuve, j'ai été condamnée pour destruction de biens alors que je n'étais même pas sortie de ma maison »

5- « Les agents de force de sécurité qui étaient là ont pris et emporté mon argent et mes portables. »

6- « A l'approche des élections, UNIR est venu me voir pour appeler au retour des jeunes exilés. Certains sont revenus et ils ont commencé à être arrêtés. Alors les autres ont fui. Il y a même une liste actuelle de noms où il y a des personnes à arrêter. Au fait, ils

recherchent à arrêter les gens qui parviennent à mobiliser les jeunes »

7- « Arrêté chez moi à 1h du matin, j'ai été menotté mains et pieds »

8- « C'est lors d'une de nos réunions hebdomadaires qu'on tient chaque vendredi (le 14 février 2019) que les forces de l'ordre ont débarqué vers 16h et ont commencé à tirer des gaz lacrymogènes et à nous tabasser. Ils ont cassé les motos et les chaises. Il y a un homme parmi nous qui a été touché par une balle à la main »

Liste des manifestants arrêtés à

Lomé le 13 avril 2019

- 1-OURO KOURA Salissou
- 2-KARIM Safianou
- 3-TAKPARA Gouni Mohamed
- 4-DERMANE Antarou
- 5-HOUDOU Abdel Azizou
- 6-DJIDEAL Abdoul Bassitou
- 7-ABOUBAKAR Biagui
- 8-OURO KOURA Sabtou
- 9-AKARAWATO Aminou
- 10-KARAGA Ninikerengne
- 11-AYEVA Abibou
- 12-AFOH Nazifou
- 13-BOHDE Abdoul Manaf
- 14-MODJOKOBOU Salissou
- 15-ABODJI Fousseni
- 16-MASSASSABA Misskilou
- 17-AGBEMADO Komlan
- 18-TRAORE Aïda (femme).

NB : ces personnes arrêtées ont été déferées le 14 avril 2019

Les agents de sécurité enlevée au domicile de TIKPI ATCHADAM le 13 Avril 2019

- 1- ALI Sadikou
 - 2- KPAMKPAMA Ilyassou
 - 3- MOUMOUNI Ganiou
- Les Responsables du PNP convoqué le 15 Avril 2019 et déferés à la prison civile de Lomé le 16 Avril 2019
- 01- Sébabé-Guéffé T. Nouridine
 - 02- Kezire Azizou
- NB : M. OURO-DJIKPA TCHATIKPI est Gardé au SRI depuis le 20 Avril 2019

ACTU

L'approche « Femme Rôle Modèle » fait école dans les établissements scolaires à Tchaoudjo et Tchamba

Les élèves du Collège d'enseignement général (CEG) de Kpangalam et particulièrement les filles ont été sensibilisés afin de les amener à prendre conscience de leurs capacités à réaliser leurs rêves en s'inspirant de modèles de réussite de femmes dans leurs communautés. Cette activité est réalisée par l'ONG Programme d'Appui à la Femme et à l'Enfance Déshéritée (PAFED), le mardi 22 mai 2019 dans la cour dudit établissement.

Cette sensibilisation a connu la participation de plusieurs élèves filles et garçons mais aussi de parents et de nombreux invités dont le directeur préfectoral de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation de Tchaoudjo. L'objectif était de sensibiliser les enfants, particulièrement les filles afin de les amener à prendre conscience de leurs capacités à réaliser leurs rêves en s'inspirant de modèles de réussite de femmes dans leurs communautés. Mesdames Touré Mamadou Oubédah, greffier au Tribunal de Première Instance de Sokodé et Djahini Kadidjatou, représentante de Plan International Togo ont rappelé aux parents l'importance de l'éducation de l'enfant et surtout de la jeune fille. Elles n'ont pas manqué d'exhorter les filles au travail et de les encourager

à poursuivre leur cursus scolaire jusqu'aux études universitaires. Car, pour elles, c'est à ce prix que la femme sera épanouie.

Madame Gnofam Mayi Françoise, Directrice exécutive de l'ONG PAFED, après avoir remercié Plan international-Togo et les autres partenaires pour leur appui technique et financier dans la mise en œuvre de ce projet, est revenue longuement sur le contexte. Pour elle, quand on parle de leadership féminin, la notion de rôle modèle revient souvent. Généralement, il faut dire que les femmes, surtout les filles en manquent et c'est là un frein à leur ambition.

« Mais qu'est-ce qu'un rôle modèle exactement ? Le rôle modèle est un exemple, une inspiration, un guide qui trace la voie et montre la marche à suivre. Bref, le rôle modèle



Mme Touré Mamadou Oubédah (Femme Leader) remettant un kit scolaire à une des meilleurs élèves

est impactant et montre la façon d'être et de faire. La façon dont il se comporte est un message porteur des valeurs qui régissent l'action et les relations dans la communauté, et cela, avec la puissance d'une culture, c'est-à-dire en agissant sur les mentalités et les consciences avec un impact bien plus profond », a-t-elle ajouté.

Mme Gnofam déplore cependant que le manque de repère et l'existence des stéréotypes, croyances et normes négatives dans les communautés empêchent les

enfants surtout les filles de réaliser leur rêve en se lançant dans les études quand bien même ils en ont l'ambition. Ce qui, d'après elle, justifie en partie l'échec de bon nombre de filles avec toutes les conséquences qui s'en suivent sur tous les plans.

Elle précise que c'est pour répondre à ce manquement qu'il a été inscrit dans la phase d'extension du projet « Education sensible au genre et sans violence » exécuté dans les zones d'intervention de Plan International-Togo, grâce à

l'appui financier de Plan Suède et de l'Agence suédoise de développement international et mis en œuvre par plusieurs partenaires dont PAFED, l'approche « Femme, Rôle Modèle ».

A terme, souligne la Directrice Exécutive de PAFED, cette activité permettra aux enfants, en l'occurrence les filles d'être inspirés à partir du partage d'expériences avec la femme modèle sur la base de son parcours afin d'éviter les obstacles de la vie et aboutir à la réalisation de leurs rêves.

La sensibilisation a pris fin avec la remise de kits scolaires composés de sac, de dictionnaire, des cahiers et d'un ensemble géométrique aux meilleurs élèves filles de chaque classe. Il faut rappeler qu'en prélude à cette activité, un match de football a opposé l'équipe de filles leaders aux garçons de la classe de sixième.

Cette même sensibilisation se déroulera dans la préfecture de Tchamba le vendredi 24 mai 2019.

Tom-Feiyilley
(Correspondant
Région centrale)

TOGO, PERDRE LA PRÉSIDENTIELLE DE 2020 OU S'UNIR CONTRE « LE PARTI UNIR » ET SES SATELLITES !

Suite de la page 6

Cependant, c'est aussi l'absence d'unité d'action collective et effective sous couvert d'une coalition des 14 partis devenue entretemps la coalition de 8 partis politiques (C8) qui est en partie responsable de la situation actuelle qui prend le peuple togolais en otage.

Aussi, au Togo, deux groupes d'adversaires politiques devront se constituer pour aller aux élections présidentielles de 2020. Si l'opposition continue sa stratégie aussi sidérante que traumatisante pour le Peuple togolais en choisissant :

- de légitimer le pouvoir en place par des compromissions non publiques ; ou alors

- de s'étriper copieusement sous couvert d'une Coalition des 14 (ou C8) ou tout autre organisation qui n'a d'unité que la force de la trahison mutuelle, alors le Peuple togolais devrait rapidement décider de se passer de ces acteurs politiques actuels et opter pour des acteurs indépendants et surtout compétents.

6. S'INSPIRER DES LUTTES POLITIQUE PANAFRICAINISTE ET INTERNACIONALISTE

Les mouvements citoyens de la Diaspora liés à la mouvance présidentielle au Togo, notamment le pouvoir du parti RPT/UNIR présidé par Faure Gnassingbé, s'efforcent de démontrer que la Diaspora togolaise indépendante produirait une vision politique des combats politiques à mener, éloignée de la réalité de terrain.

Aujourd'hui grâce aux moyens de communication modernes, les citoyens togolais de la

Diaspora, au même titre que les citoyens engagés au Togo dans le combat politique pour l'alternance, sont enclins à mesurer en temps réel les résultats des luttes politiques en cours menées par d'autres peuples à travers le monde pour leur libération du joug de systèmes dictatoriaux ou autocratiques. Il importe de citer l'Algérie et le Soudan dont la lutte politique s'achemine vers une victoire du Peuple, qui a déjà obtenu les démissions forcées des Présidents, notamment l'Algérien Abdelaziz Bouteflika et le soudanais Omar Al-Béchir. C'est donc bien la tête qu'il convient d'enlever car constituant l'obstacle principal à la transformation d'un système politique autoritaire empêchant la vérité des urnes de s'exprimer. Encore faut-il pouvoir trouver des alliances et des consensus avec la partie de l'Armée qui soutient le peuple. Le peuple togolais gagnerait à s'inspirer de ces luttes gagnantes. Il est donc permis de revendiquer comme source d'inspiration une vision panafricaniste et internationaliste du combat politique à mener au Togo et sortir d'une vision de type « togo-centrique » qui ne répond plus aux aspirations du Peuple togolais.

Les luttes politiques conquérantes des peuples d'Algérie et du Soudan sont des sources d'inspiration efficaces pour définir la stratégie du combat politique au Togo. Pour se libérer, ces deux peuples n'ont d'abord compté que sur eux-mêmes et la force de leur mobilisation massive, avant de faire confiance à des chefs de file définissant en leur nom, la stratégie commune de lutte avec les militaires contrôlant une partie du pouvoir. Si

cette approche a porté ses fruits en Algérie et au Soudan, pourquoi ne porterait-elle pas les siens au Togo ?

7. RECOMMANDATIONS DE RCDTI ET CVU-TOGO-DIASPORA

RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA :

7.1 invitent les partis politiques et les forces vives de la société civile qui ne trahissent pas la pensée et la volonté du Peuple togolais à identifier les faiblesses du système de Faure Gnassingbé afin de convaincre les lobbies et les populations de l'intérêt à « lâcher » très tôt un système dont la fin ne pourra plus se faire sans violence, vraisemblablement incontrôlée. En effet, une révolution au Togo fondée sur les 3 principes de la non-violence à savoir 1. la désobéissance, 2. la non-coopération et 3. la non-soumission peut s'exercer partout et par tous les citoyens indépendants. Pour ce faire, il faudra s'appuyer sur les points faibles du système militaro-civile-ésotérique de Faure Gnassingbé notamment le volet social, la corruption, les injustices, les abus de pouvoir, et les atteintes aux droits humains et aux libertés. Pour se faire il importe de s'appuyer sur une société civile locale indépendante et des partis politiques indépendants prêts à ne pas trahir le Peuple togolais ;

7.2 rappellent qu'il s'agit de donner de véritables chances à l'alternative politique, économique, sociale, culturelle et environnementale au Togo en choisissant de contribuer à un projet de société commun avec un programme pour l'avenir du Togo qui seront suivis par une série de conférences inclusives permettront à toutes les bonnes volontés de trouver

un espace d'adhésion non restrictif et non partisan comme ceux des partis politiques. Les citoyens togolais libres et indépendants pourront alors s'engager pour l'alternance politique au Togo et apprendre qu'il importe d'abord et en amont de s'organiser collectivement pour produire un projet de société ;

7.3 interpelle le Peuple togolais sur la capacité de Faure Gnassingbé à l'acheter et à le mystifier. La Cour constitutionnelle à la solde du pouvoir de Faure Gnassingbé ne peut invalider les dispositions qui protègent Faure Gnassingbé puisque c'est cette cour qui a systématiquement légitimé la Contre-vérité des urnes au Togo. En conséquence, le Peuple togolais indépendants doit comprendre que pour voter, il n'y a pas besoin de carte d'électeurs, ni d'être enrôlé sur des listes électorales. Il suffit d'avoir une pièce d'identité (carte d'identité et un passeport) et d'exiger que n'importe quel scrutin électoral (le fait de voter) peut se faire avec une carte d'identité ou un passeport sur la base d'une liste électronique intégrant la Diaspora. Cette liste officielle du Peuple togolais doit pouvoir être vérifiable et construite avec la participation de représentants indépendants du peuple togolais. Cette liste fiable n'existe pas aujourd'hui. Alors, tous ceux qui conseillent le Peuple togolais d'aller s'inscrire sur des listes dont les machines prennent jusqu'à 150 mn (2h et demi) pour enregistrer une personne – quand les machines ne sont pas en panne ou inexistantes – devraient être aussi présents lors des échecs électoraux car en fait, en s'inscrivant sur des listes électorales vicieuses, l'on invite le Peuple togolais à

des élections perdues d'avance. Mais le Peuple togolais doit apprendre à se détacher de ceux des dirigeants au pouvoir comme dans l'opposition qui les conduisent régulièrement vers des élections de la contre-vérité des urnes ;

7.4 Insiste sur le fait qu'il n'y aura pas de changement au Togo si ce régime militaro-civil-ésotérique ne part pas. Le tout est de savoir comment, avec qui ? si le Peuple togolais reste dans le déni de la trahison politique d'un nombre incalculable de vrais et faux opposants politiques dits « centriste » ou de l'opposition, alors il faut accepter de subir après les 39 ans du père, les 15 ans du fils encore pendant 10 ans du fils. Ce système des Gnassingbé ne peut perdurer que grâce à une trahison implicite du Peuple togolais. Aussi, il convient de rappeler à ce Peuple, que malgré la pauvreté et la faim dont est responsable le système de Faure Gnassingbé, il est temps de ne plus suivre tel un mouton certains responsables politiques qui ne font que légitimer le pouvoir en place. Sinon, le réveil ne sera que plus douloureux, lors des prochains échecs électoraux : les élections locales et l'élection présidentielle. Aussi, la fin de la crise politique au Togo passe par l'organisation du contrôle populaire de la vérité des urnes. Mais qui le veut vraiment ?

Le 20 mai 2019.

La Direction du :
Réseau de Coordination de la
Diaspora Togolaise Indépendante
(RCDTI) et du
Collectif pour la Vérité des Urnes-
Diaspora Togo (CVU-TOGO-
DIASPORA)



ACTU / SPORT

Edem Kodjo et ses 81 printemps !

Personnage à la gaieté toujours pétillante, Edem Kodjo, également connu sous Edouard Kodjo, à la fois passionné de football, de littérature et grand collectionneur de tableaux d'arts, souffle ses 81 printemps. Il est né le 23 mai 1938 à Sokodé en pays Tem, dans la partie centrale du Togo.

Servir dans la police était son rêve d'adolescent. Mais parti en France après son Baccalauréat, des études universitaires plus poussées l'ont orienté vers d'autres voies. Alors jeune cadre togolais revenu de France dans les années 60, Edouard Kodjo entra dans la vie active au Togo en servant à différents échelons au Ministère des Finances et de l'Economie, notamment à la tête de la Société Nationale d'Investissement (SNI) dont il fut l'initiateur avant de prendre plus tard en 1975 les rênes dudit département ministériel.

Deux ans plus tard, en 1977, Edem Kodjo, le haut commis de l'Etat est promu chef de la diplomatie togolaise lorsque feu Joachim Ayi Houénou Hunlédé, le premier ambassadeur du Togo à Paris, décida de quitter le ministère des Affaires étrangères pour consacrer sa vie à Dieu en qualité de Pasteur évangélique. Ses collègues africains dans le même sillage étaient, entre autres, le Congolais Nguza Kar I Bond,



Edem Edouard Kodjo

l'Egyptien Boutros Boutros Ghali, le Malien Alioune Blondin Beye, l'Algérien Abdelaziz Bouteflika, le Gabonais Martin Bongo, les Nigériens Joseph Garba, Peter Onu, le Sénégalais Moustapha Niasse ou le Mozambicain Joachim Chissano...

Il sera élu peu de temps après, en 1978, à la tête du Secrétariat général de la défunte OUA aujourd'hui Union Africaine (UA), avec un mandat marqué par l'admission de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) en qualité de pays membre de ladite organisation. En froid avec le régime de Lomé, Edem Kodjo, ce grand admirateur du Guinéen Diallo Aoubakar Telli, premier patron de

l'organisation panafricaine, s'établit alors à Paris en France pour ne retourner à Lomé que lors de l'ouverture de son pays natal au processus démocratique.

Jadis membre du « Groupe des Dix » à la fin des années 60, avec rang pour quelque temps de Secrétaire Général, le second personnage après le président-fondateur du Rassemblement du Peuple Togolais (Rpt), parti -Etat, Edem Kodjo s'investit de nouveau en politique en mettant sur pied l'Union pour la Démocratie Togolaise (UTD), un parti plus tard transformé en Convention Patriotique Panafricaine (CPP).

Il fut candidat de l'opposition togolaise en 1993 pour le poste de Président de la République en 1993 avant de jeter l'éponge à la dernière minute l'époque. Mais, au terme des législatives de 1994, et en dépit du grand score acquis par le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) de Me Yawovi Agboyibo, le « Coq », leader du « parti charnière » qu'était l'UTD, fut nommé au poste de Premier ministre par Gnassingbé père avant de le redevenir une seconde fois en 2005 sous Faure Essozimna, remplaçant à la hussarde son géniteur au décès de ce dernier le 5 février d'alors.

Edem Kodjo prendra par la suite ses distances vis-à-vis de la politique intérieure en mettant sur pied « Pax Africana », une fondation destinée à œuvrer dans la résolution des crises en Afrique. Membre du Comité des Sages de l'UA, l'économiste et diplomate est souvent sollicité ici et là pour ses bons offices par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et l'Union Africaine (UA).

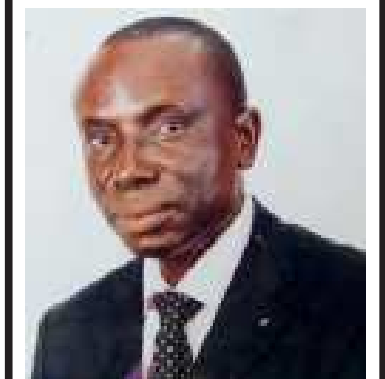
L'ancien patron togolais de la défunte OUA « n'est pas un homme de la masse »! Edem Kodjo passe pour « l'une des intelligences supérieures de notre pays juste après les regrettés Pr Valentin Mawupé Vovor et l'évêque Robert Dosseh-Anyron », a écrit de lui l'enseignant-écrivain Bernard Agudzé.

Les bruits courent que l'ancien patron de la diplomatie togolaise et auteur de nombreux projets à savoir, **Le Plan d'Action de Lagos** pour hâter l'émergence de l'Afrique, mais aussi de nombreux ouvrages dont **Et demain l'Afrique** (Stock, Paris, 1985), **L'Occident, du déclin au défi** (Stock, Paris, 1988), **Africa Today** (Ghana University Press, Accra, 1989)...ne serait pas en ces temps-ci au mieux de sa forme. Un prompt rétablissement à l'ancien élève du Collège Saint Joseph à Lomé et qui fut Administrateur de l'Office de Radiodiffusion et Télévision Français (ORTF) mais aussi Gouverneur au Fonds Monétaire International (FMI) dans les années 60 et 70.

©Ekoué Satchivi

AVIS DE DÉCÈS

Le Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales
Le Ministre des enseignements primaires, secondaire et de la formation professionnelle
Le préfet d'Agoè-Nyivé, le Colonel AWATE Hodabalo
Le président de la délégation spéciale des préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé, Monsieur ABOKA Kossi Agbenyéga
L'Eglise presbytérienne du Togo, la paroisse d'Agoè-Nyivé
La veuve KOSHIGAN Adzowoa Virginie née KLU
ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très cher et regretté époux, père, grand-père, oncle et ancien collègue,



KOSHIGAN Boniface Komla Atoni, ancien Directeur de CEG à la retraite,
Vice-président de la délégation spéciale des préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé,
Chevalier de l'Ordre du Mono ;
Fondateur du Complexe scolaire privé laïc KOSHIGAN II,
rappelé à Dieu le 24 avril 2019 dans sa 65ème année.

Vendredi 24 mai 2019

18h30 : Veillée de prières et de chants à l'Eglise presbytérienne d'Agoè-Nyivé situé près du Leader Price.

Samedi 25 mai 2019

06h00 : Levée du corps

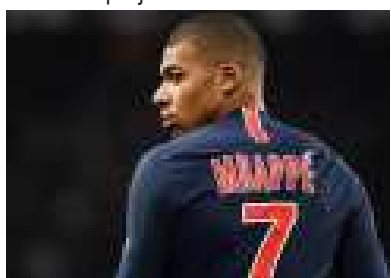
06h30 : Culte d'enterrement dans la même église, suivi de l'inhumation au cimetière familial à Kové (Agoè-Nyivé)
Maison mortuaire : Maison KOSHIGAN à Kové (Agoè-Nyivé)

NB : Les salutations d'usage seront reçues à Kové dans la maison mortuaire sous l'apatame après l'inhumation. Ni gerbe, ni couronne.

PSG : le Real va faire son offre pour Mbappé

En ouvrant la porte à un possible départ, dimanche, Kylian Mbappé a semé la zizanie autour de son avenir. Une brèche dans laquelle souhaite s'engouffrer le Real Madrid, prêt à mettre le paquet pour tenter de recruter l'attaquant du Paris Saint-Germain.

«J'ai découvert énormément de choses ici et je sens que c'est peut-être le moment d'avoir plus de responsabilités. J'espère que ce sera peut-être au Paris Saint-Germain, ce serait avec grand plaisir, ou ce sera peut-être ailleurs pour un nouveau projet.»



Lors de la remise des Trophées UNFP, dimanche, Kylian Mbappé (20 ans) a ouvert la boîte de Pandore. Si certains estiment que l'attaquant du Paris Saint-Germain a réalisé cette sortie fracassante pour prendre plus de poids au sein du vestiaire, avec à la clé, une juteuse revalorisation salariale, d'autres pensent que cette déclaration peu anodine peut témoigner d'une véritable envie du Tricolore de s'en aller.

Le Real va passer à l'action

Une chose est sûre : le Real Madrid n'attendra pas plus longtemps pour tenter sa chance dans ce dossier brûlant. Car le club de la capitale espagnole compte bien

s'engouffrer dans cette brèche, même infime, volontairement ouverte par le principal intéressé. En effet, Paris United explique que la Maison Blanche, qui a promis un mercato gigantesque à Zinedine Zidane, va passer à l'action dès cet été.

Le média spécialisé évoque une enveloppe de 600 millions d'euros allouée aux transferts pour la formation ibérique, qui n'a plus réalisé de folie depuis le recrutement de James Rodriguez pour 80 millions d'euros, en 2014. Paris United va même plus loin et affirme que le père et représentant du joueur, Wilfried Mbappé, est à l'origine de cette manoeuvre annoncée du Real!

Le PSG ne lâchera pas Mbappé

Suffisant pour faire craquer le PSG ? Absolument aucune chance. Malgré sa sortie qui a irrité ses dirigeants, Mbappé sera retenu à tout prix, et ce peu importe la nature de l'offre merengue. Avec un contrat le liant au champion de France jusqu'en juin 2023, l'ancien Monégasque n'a aucun moyen de pression pour faire flancher sa direction, qui a déjà prouvé par le passé qu'elle ne cédait pas ses joueurs aussi facilement. Le Real est prévenu : le PSG, qui «dispose de liens très forts avec Mbappé», n'est pas vendeur et compte bien sur son prodige pour l'avenir.

Maxifoot.fr

Juventus : Pep Guardiola prochain entraîneur de la Vieille Dame ?

La rumeur prend de l'ampleur en Italie : Pep Guardiola pourrait quitter Manchester City pour prendre la succession d'Allegri à la Juventus.

Pep Guardiola à la Juventus ? Cela pourrait être l'un des premiers séismes en prévision d'un été qui s'annonce très agité. L'entraîneur de Manchester City aurait accepté un contrat de quatre ans et un salaire de 24 millions d'euros par an selon l'agence de presse italienne AGI.

La Vieille Dame est en quête d'un nouvel entraîneur après l'annonce du départ de Massimiliano Allegri qui quitte le club italien après cinq saisons sur son banc. Plusieurs noms ont été annoncés du côté de la Vieille Dame : Maurizio Sarri, Simone Inzaghi ou encore Mauricio Pochettino.

« Je suis heureux à City, je ne vais nulle part »

Cette annonce d'une arrivée de Pep Guardiola à la Juventus contredirait les propos de l'entraîneur catalan qui avait indiqué la semaine dernière qu'il resterait à la tête des Citizens. «Combien de fois dois-je le dire ? Je ne vais pas à la

Juventus, je ne vais pas en Italie. Je suis heureux ici, je ne vais nulle part. L'année prochaine, je serai l'entraîneur de Manchester City, je l'ai dit à plusieurs reprises.»

Avec les Sky Blues, Guardiola a remporté un quadruplé



national historique avec la formation anglaise cette saison (Premier League, FA Cup, League Cup et Community Shield).

Partout où il est passé (Barcelone, Bayern Munich et Manchester City), le technicien de 48 ans a démontré sa domination sur le plan national. Un savoir-faire partagé par la Juventus, qui vient de décrocher son 8e titre d'affilée en Serie A.

Goal.com